

nement ne manque ni de logique ni de justification. On affirme que le Canada ne peut assurer seul la défense de son vaste territoire et de son littoral étendu, que nous devons compter sur l'aide des États-Unis et, partant, qu'il est préférable et plus efficace que les États-Unis s'en chargent seuls. Alors, le Canada pourrait porter sa part du fardeau du maintien de la paix dans le monde par des contingents mis à la disposition des Nations Unies pour les opérations d'urgence de maintien de la paix et il pourrait participer également avec l'OTAN à la répression de guerres limitées.

Comme je l'ai déjà indiqué, je suis sûr que cette nouvelle force pourrait être très efficace. L'attitude du gouvernement à cet égard n'est pas sans logique. Toutefois, certains arguments militent contre cette proposition. On me permettra peut-être de les énumérer. Tout d'abord, si l'on confie presque entièrement la défense du continent nord-américain aux États-Unis, ce pays doit, pour sa protection et la protection du continent, prendre en mains et utiliser un jour ou l'autre les installations militaires du Canada qu'il jugerait probablement nécessaire d'accroître. Étant donné l'accroissement du nationalisme canadien, je doute énormément qu'une proposition en ce sens soit acceptable aux Canadiens. Comme on me l'a donné à entendre l'autre jour, j'ai du mal à croire qu'on accepterait l'installation des troupes américaines dans la citadelle de Québec. Cela n'est qu'un exemple.

Il n'y a personne en cette Chambre qui soit plus américanophile que moi. Tant mieux si nous avons d'étroites alliances avec des amis, mais quand on en est rendu au point de mettre sa maison à leur disposition, il ne peut en sortir qu'une chose. Dans ce cas, cela ne ferait que stimuler les sentiments d'hostilité qui règnent au Canada envers les États-Unis, plus encore que Radio-Canada le fait présentement. Je ne crois pas que cela soit souhaitable. S'il arrivait que les troupes américaines de diverses catégories s'installent au Canada, les pays étrangers en concluraient inévitablement que le Canada est ni plus ni moins une province militaire des États-Unis. Si le Canada était considéré comme une simple province militaire des États-Unis, nos troupes seraient-elles alors acceptables aux Nations Unies? Je ne le crois pas.

C'est une pratique courante récente, dans les opérations pour le maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies, que les principales puissances, telles que les États-Unis et l'URSS, ne mettent pas de forces à la disposition de leurs alliés les plus proches. Si le Canada se trouvait dans cette situation, je ne

crois pas que nos troupes seraient acceptées par les Nations Unies, qui ne pourraient pas s'en servir. Dès lors, quelles fonctions rempliraient-elles?

Troisième objection à laquelle j'ai déjà fait allusion, les Nations Unies ne sont pas disposées actuellement à entreprendre des opérations pour le maintien de la paix. Rien n'empêche d'ailleurs les Nations Unies—et j'espère qu'elles le feront—de changer leur politique dans l'avenir. Mais les Nations Unies ne sont pas disposées actuellement à entreprendre des opérations pour le maintien de la paix à cause des nombreuses difficultés internes qu'elles ont rencontrées et qu'il serait trop long d'énumérer ici. Ceux qui s'intéressent à la question les connaissent.

On prétend que notre voix est faible à Washington, mais advenant que nous abandonnions toute la défense du continent aux États-Unis, on ne nous y entendrait alors même plus. Présentement, notre situation internationale est très bonne. Cependant, il existe nombre de questions graves sur des affaires qui pourraient en fin de compte porter gravement atteinte à notre souveraineté et à notre situation internationale. Le gouvernement n'y a pas encore répondu. Le ministre a prétendu le contraire il y a quelques minutes. Je me demande où sont ces réponses. J'espère que le ministre éclaircira la situation et dissipera tout malentendu à ce sujet.

Le gouvernement songe-t-il à former une seule arme unifiée, une espèce de force hybride, aux seules fins des opérations de maintien de la paix des Nations Unies ou de certaines guerres limitées au sein de l'OTAN? Il me semble que ce pourrait être le cas. Il existe beaucoup de preuves dans ce sens, y compris des remarques privées de la part de ministériels. Si tel est le cas, le ministre devrait nous le dire; sinon, il devrait le nier catégoriquement, car à mon avis c'est le point le plus important du débat.

Certes, l'économie, les uniformes, le sort des différentes unités et ainsi de suite sont des choses importantes, mais ce qui importe le plus c'est de savoir les effets de ce programme sur notre politique étrangère. En un sens, un débat de ce genre place le ministre dans une position embarrassante; il ne peut répondre avant la fin du débat. Mais je voudrais proposer au ministre, j'espère qu'il tiendra compte de ma proposition, de soumettre le fond de la mesure à une réunion conjointe des comités de la défense nationale et des affaires extérieures, afin que nous puissions interroger le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre de la Défense nationale. Ces questions, en effet, touchent à toute l'orientation de notre politique étrangère et à nos relations